



Informations sur les agents pathogènes chez l'homme – Le vaccin protège !

Qu'est-ce que la varicelle et le zona ?

La **varicelle** est extrêmement contagieuse. Répandue dans le monde entier, la varicelle est due au *virus varizella-zoster*. En général, ce sont les enfants qui sont contaminés. Les symptômes sont de la fièvre et une éruption cutanée avec des démangeaisons. Une fois la maladie surmontée, les virus sommeillent dans l'organisme. Ils peuvent se réveiller des années plus tard et déclencher un **zona**. Celui-ci se manifeste par une éruption cutanée pouvant être très douloureuse. Les vaccins ont permis de réduire le nombre de cas de **varicelle** en Allemagne. Cette maladie fait pourtant encore partie des maladies infantiles les plus courantes. En Allemagne, environ 1 adulte sur 5 a un **zona** dans sa vie.

Comment la varicelle et le zona se transmettent-ils ?

D'homme à homme

Le virus se multiplie localement dans les voies respiratoires et les ganglions lymphatiques locaux. En général, le virus se transmet par voie aérienne lorsque le patient tousse, éternue ou parle. Presque tout contact entre une personne non immunisée et un patient atteint de **varicelle** conduit à une contamination. Le liquide contenu dans les cloques est particulièrement contagieux si les cloques éclatent. C'est ainsi que le virus peut se propager, si le patient gratte les cloques ou les croutes. Il suffit alors que le virus aille des mains aux muqueuses de la bouche ou du nez. Contrairement à la **varicelle**, le **zona** ne se contracte pas par contact avec un patient ayant contracté la varicelle ou un **zona**, mais par un réveil des virus résiduels de l'organisme. Là aussi, le **zona** est moins contagieux. Le virus ne se propage pas par l'air que l'on inspire ou expulse lors d'une quinte de toux. Seul le liquide des cloques du **zona** est contagieux. La principale voie de contamination est donc le contact direct, notamment par les mains. Une personne n'ayant jamais eu la **varicelle** et n'étant pas vaccinée contre la **varicelle** peut attraper le virus varizella-zoster par un **zona** et développer une **varicelle**.

Par les objets contaminés

Les virus peuvent survivre quelques jours en dehors du corps humain. Vous risquez de vous contaminer notamment par les poignées de porte, les rampes, les robinets sur lesquels se trouvent les virus.

Pendant la grossesse et chez le nouveau-né

Il est rare qu'une contamination se fasse pendant la grossesse par voie sanguine, si la mère a la **varicelle** lors des six premiers mois de la grossesse. Le fœtus risque cependant d'être malformé. En revanche, si la femme enceinte tombe malade juste avant ou après l'accouchement, le nouveau-né risque de se contaminer et la maladie peut être grave.

En revanche, si la mère a un **zona**, l'enfant à naître ne craint rien.

Quels sont les symptômes de la maladie ?

Varicelle

Les personnes contaminées se sentent malades pendant 1-2 jours et ont parfois de la fièvre. Vient ensuite l'éruption cutanée caractéristique, la fièvre peut dépasser 39°C, mais cela est très rare. Les boutons, associés à de fortes démangeaisons, se répandent de la tête au buste et puis sur tout le corps. Ils se transforment ensuite en cloques remplies de liquide pouvant se répandre également sur les muqueuses, les parties génitales et le crâne. Elles se dessèchent et forment des croutes. Les différentes phases de l'éruption cutanée apparaissent en même temps. Les cloques se résorbent en général au bout de 3 à 5 jours. Si le patient se gratte les cloques, il risque une infection bactérienne de la peau et aura des cicatrices. Les complications surviennent surtout chez le nouveau-né ou chez les personnes immunodépressives, plus rarement chez les personnes en bonne santé.

Complications possibles :

- ▶ Surinfections bactériennes de la peau.
- ▶ Le patient risque de développer une pneumonie. Elle se déclare chez un adulte sur cinq, commence en général 3 à 5 jours après la déclaration de la maladie et peut être compliquée. Les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables.
- ▶ Le système nerveux central est parfois, rarement, touché, ce qui peut provoquer des troubles de l'équilibre et une inflammation des méninges.

Pendant la grossesse :

- ▶ Il arrive, rarement cependant, que la **varicelle** conduite au cours des 6 premiers mois de grossesse à de graves malformations, des lésions oculaires, des maladies neurologiques ou la mort de l'embryon.
- ▶ Si la femme enceinte est contaminée autour du terme de la grossesse, la **varicelle** peut être mortelle pour le nouveau-né. 30 % des enfants meurent.

Zona

Il se manifeste généralement par une éruption de cloques remplies de liquide. Elles deviennent rouges, enflent et sont douloureuses. En général, l'éruption se limite à une zone du corps répartie en général comme une ceinture sur le tronc, parfois également au niveau de la tête et du cou. Les cloques se résorbent au bout de 1 à 2 semaines pour former des croutes. En règle générale, la douleur disparaît avec l'éruption cutanée. Il arrive parfois qu'elle persiste, quelques fois pendant plusieurs années. On constate, rarement, des complications sous forme d'encéphalites ou d'inflammations du système nerveux.

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

La **varicelle** se déclare 8 jours à 4 semaines après contamination, en général au bout de 2 semaines. Le patient est contagieux 1 à 2 jours avant l'apparition de l'éruption cutanée. Le risque de contamination disparaît lorsque toutes les cloques sont sèches (en général au bout de 5 à 7 jours après l'apparition de l'éruption cutanée).

Les patients ayant un **zona** ne sont plus contagieux dès lors que les dernières cloques forment une croûte.



Informations sur les agents pathogènes chez l'homme – Le vaccin protège !

Qui est particulièrement vulnérable ?

En général, la **varicelle** touche les jeunes enfants, souvent à partir de 2 ans. Elle touche notamment les enfants de la maternelle à l'école, jusqu'à 10 ans. Les jeunes et adultes non immunisés peuvent également être contaminés. En règle générale, la maladie est plus grave chez l'adulte. Une fois guéri, le patient est en règle générale immunisé à vie. Toute personne ayant eu la **varicelle** est susceptible d'avoir un **zona**. Le **zona** touche cependant surtout les personnes de plus de 50 ans ou souffrant d'une déficience immunitaire.

Que faire en cas de contamination ?

- ▶ Le malade doit observer un repos absolu et être isolé.
- ▶ Lors de la **varicelle**, seuls les symptômes peuvent être traités. Ainsi, on soigne la peau avec des bains ou des médicaments soulageant les démangeaisons.
- ▶ Les antibiotiques n'ont aucun effet sur les maladies virales, c'est-à-dire dues à un virus. Un traitement antibiotique est cependant envisageable en cas de complications bactériennes.
- ▶ Pour le **zona**, le médecin traitant jugera s'il est nécessaire d'appliquer un traitement antibiotique.
- ▶ Signalez à votre médecin, avant la visite, que vous soupçonnez un cas de **varicelle** afin que le cabinet puisse prendre les mesures nécessaires avant le passage du patient.
- ▶ La **varicelle** est soumise aux réglementations de la loi sur la protection contre les infections. Les enfants et adultes ayant la varicelle ou soupçonnés d'avoir la varicelle ne doivent pas se rendre dans les collectivités (écoles, maternelles) ou y exercer une activité. Cela est également valable pour les personnes vivant dans un foyer dans lequel une varicelle s'est déclarée ou est soupçonnée, si elles ne sont pas suffisamment immunisées contre la varicelle. Les personnes concernées doivent informer la collectivité de la maladie. Elles pourront retourner dans les collectivités dès qu'elles ne sont plus contagieuses.
- ▶ Les femmes enceintes et les patients immunodépressifs ayant été en contact avec une personne atteinte de **varicelle** doivent immédiatement consulter un médecin.

Comment me protéger ?

Vaccin

La STIKO (commission allemande permanente de vaccination) recommande la vaccination contre la **varicelle** :

- ▶ **Pour les enfants**, la STIKO préconise une vaccination en deux parties. Le premier vaccin est injecté entre 11 et 14 mois et la deuxième injection se fait entre 15 et 23 mois. La première injection sera administrée de préférence au cours de l'examen préventif U6, avec le vaccin ROR (rubéole, oreillons, rougeole).
- ▶ **Pour les enfants et adolescents non vaccinés**, il est indiqué de rattraper rapidement le vaccin en deux fois.
- ▶ Le vaccin (administration en deux parties) est particulièrement recommandé **aux adultes suivants n'étant pas vaccinés** ou n'ayant jamais eu la **varicelle**:
 - ▶ Femmes souhaitant avoir des enfants
 - ▶ Personne devant subir un traitement pouvant affaiblir le système immunitaire
 - ▶ avant une greffe d'organe
 - ▶ Personnes souffrant d'une névrodermite grave
 et pour les trois dernières catégories, également les personnes en contact avec ces dernières.
 - ▶ Les personnes travaillant dans le milieu de la santé, les personnes commençant à travailler en collectivité, notamment en maternelle.

En outre, il est possible de vacciner les personnes de plus de 50 ans contre le **zona**. Demandez conseil à votre médecin pour en savoir plus sur les risques et l'utilité du vaccin.

Vaccin de consolidation

Toute personne non immunisée ayant été en contact avec le virus peut se faire vacciner juste après contamination afin de tenter de prévenir la déclaration de la maladie. Ce vaccin de consolidation ne peut cependant être administré aux femmes enceintes. Une femme doit attendre au moins 1 mois entre un vaccin et une grossesse. Évitez tout contact avec un malade si vous n'êtes pas suffisamment immunisé.

Où puis-je m'informer ?

L'administration de santé locale se tient à votre disposition pour toute question. La **varicelle** étant une maladie devant être déclarée, elle vous fournira des informations sur la situation actuelle et dispose d'une grande expérience en la matière. Vous trouverez des informations sur cette maladie sur le site web de l'Institut Robert Koch (www.rki.de/varizellen). Vous trouverez d'autres informations sur la protection par la vaccination sur la page du Centre fédéral pour l'éducation à la santé, Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (www.impfen-info.de).



STEMPEL

Éditeur :

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.

Tous droits réservés.

Rédigé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. (fédération allemande des médecins de la santé publique) et avec l'approbation de l'Institut Robert Koch.

Ces informations publiques peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site web

www.infektionsschutz.de.

